

46



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Dale Graham

le mardi 24 mai 2011

**Première session de la 57^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mardi 24 mai 2011

13 h

Prière.

Le premier ministre rend un hommage posthume à Wallace McCain, cofondateur de McCain Foods Limited. Entrepreneur et philanthrope réputé du Nouveau-Brunswick, il a été officier puis compagnon de l'Ordre du Canada et a été intronisé au Temple de la renommée de l'entreprise canadienne ainsi qu'au New Brunswick Business Hall of Fame.

M. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à rétablir le financement accordé au Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. (Pétition 49.)

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à revenir sur sa décision d'abolir le crédit d'impôt pour production cinématographique. (Pétition 50.)

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de personnes intéressées de Napan et des environs, qui exhortent le gouvernement à garder ouverte et convenablement équipée l'école primaire de Napan. (Pétition 51.)

L'hon. M. Leonard dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Rapport final : Commission de l'énergie du Nouveau-Brunswick, 2010-2011*.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M^{me} Blais :

31, *Loi modifiant la Loi d'interprétation* ;
32, *Loi concernant les Lois révisées de 2011* ;

par l'hon. M. Fitch :

33, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités* ;

par l'hon. M. Trevors :

34, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies*.

M. Melanson donne avis de motion 87 portant que, le jeudi 2 juin 2011, appuyé par M. D. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des noms, des descriptions d'emploi et des appellations d'emploi des personnes dont

l'emploi au ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick a cessé par suite de la restructuration du ministère et de la création de l'entité appelée Investir NB et qui ont eu la possibilité de prendre une retraite anticipée.

L'hon. M. Williams, leader parlementaire suppléant du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Gouvernements locaux, de Services Nouveau-Brunswick et du ministère de la Santé.

L'hon. M. Williams donne en outre avis que la deuxième lecture du projet de loi 29 sera appelée le mercredi 25 mai 2011.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

22, *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* ;
26, *Loi modifiant la Loi sur le transport des produits forestiers de base*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2011-2012
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Services généraux	2 906 000
Gouvernements locaux	73 470 000
Financement communautaire et services techniques	228 000

Renforcement des capacités et services locaux	1 247 000
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	301 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	78 099 000

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Services Nouveau-Brunswick - Prestation de services gouvernementaux	19 351 000
Services Nouveau-Brunswick - Provision pour les évaluations foncières	6 664 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Districts de services locaux	500 000
--	---------

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Gouvernements locaux	10 000
--------------------------------	--------

AVANCES DE PETITE CAISSE

Gouvernements locaux	10 000
--------------------------------	--------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 32	(11 mai 2001) ;
réponses aux pétitions 18, 19, 21, 23, 24, 27, 29, 31, 32, 33, 35 et 38	(13 mai 2011).